

Les terrains globalisés de l'inscription d'un Paysage culturel. Patrimoine mondial et bioculturalité en Éthiopie

Elise Demeulenaere

▶ **To cite this version:**

Elise Demeulenaere. Les terrains globalisés de l'inscription d'un Paysage culturel. Patrimoine mondial et bioculturalité en Éthiopie. Terrains/Théories, 2016, Les terrains du global, 5, 10.4000/teth.787 . hal-01422722

HAL Id: hal-01422722
https://hal.science/hal-01422722

Submitted on 23 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Terrains/Théories

5 | 2016
Les terrains du global

Les terrains globalisés de l'inscription d'un Paysage culturel

Patrimoine mondial et bioculturalité en Éthiopie

Élise Demeulenaere

revues.org

Édition électronique
URL : http://teth.revues.org/787
ISSN : 2427-9188

Éditeur
Presses universitaires de Paris-Ouest

Ce document vous est offert par Sorbonne Universités - Muséum national d'histoire naturelle

SORBONNE UNIVERSITÉS

Référence électronique
Élise Demeulenaere, « Les terrains globalisés de l'inscription d'un Paysage culturel », *Terrains/Théories* [En ligne], 5 | 2016, mis en ligne le 20 décembre 2016, consulté le 06 janvier 2017. URL : http://teth.revues.org/787 ; DOI : 10.4000/teth.787

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2017.

Tous droits réservés

Les terrains globalisés de l'inscription d'un Paysage culturel

Patrimoine mondial et bioculturalité en Éthiopie

Élise Demeulenaere

1 La Convention du patrimoine mondial adoptée en 1972 par l'UNESCO a été décrite comme un dispositif diffusant une vision du monde occidentale, fondée sur des principes comme l'universalisme, l'opposition nature/culture, la matérialité du patrimoine, sans parler de la notion même – jugée fixiste – de patrimoine. La critique des ethnologues et des chercheurs évoluant dans le champ des *critical heritage studies*[1] subsiste malgré les initiatives du Comité du patrimoine mondial (l'institution créée pour la mise en œuvre de la Convention) pour dépasser cet ethnocentrisme. Quelques dates jalonnent ce parcours d'ouverture à la diversité culturelle qu'est censée incarner l'UNESCO : la création de la catégorie « Paysages culturels » en 1992, tentative pour dépasser le clivage institué entre patrimoine culturel et patrimoine naturel ; en 1994, la Stratégie globale, aussi appelée en interne le « tournant anthropologique », qui fixait des objectifs de rattrapage pour une meilleure représentation des pays du Sud sur la Liste du patrimoine mondial. On peut signaler également la signature en 2003 de la Convention sur le patrimoine culturel immatériel, qui ouvre la voie à la reconnaissance de formes patrimoniales non incarnées dans des espaces géographiques[2]. Malgré cela, les critères d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial souffriraient d'une certaine inertie qui reconduirait jusqu'à maintenant la conception occidentalocentrée[3]. Ceci étant, les institutions onusiennes ne pouvant se substituer à la souveraineté des États, la procédure pour enregistrer un bien (monument, ensemble, site) sur la Liste prévoit que la candidature est portée par le pays dans lequel se trouve ledit bien. Dès lors, comment les experts en charge du montage du dossier, qui peuvent être originaires du pays, voire de la région candidate, font-ils converger leur appréciation du bien patrimonial, et notamment les représentations des populations qui le voisinent ou l'habitent, avec les catégories de l'UNESCO ? Quel travail de traduction, de sélection, d'ajustement, opèrent-ils pour aboutir à la définition d'un objet patrimonial répondant aux critères de la Convention de 1972 ?

2 C'est dans le souci d'informer la « dialectique des échelles », c'est-à-dire suivant Claval, la mise en évidence des « conditionnements globaux des faits locaux et (...) l'incidence des processus locaux sur les réalités régionales, nationales ou planétaires »[4], que j'envisageais de reprendre mes recherches au pays konso (Sud Éthiopie), entamées en 1999 alors que le site venait d'être inscrit sur la « Liste indicative » du patrimoine mondial. En 2011, après plusieurs allers et retours entre les experts éthiopiens, le Centre du patrimoine mondial et le Comité du patrimoine mondial, le Paysage culturel konso était finalement inscrit sur la Liste de l'UNESCO. Cette longue période de gestation (13 ans), les multiples versions auquel le dossier de nomination a donné lieu, paraissaient offrir une situation favorable pour mener une telle enquête. J'allais donc m'attacher aux acteurs ayant fait la médiation entre le pays konso et l'UNESCO, à leurs circulations et aux traces de leur activité. Je m'appuierais pour cela sur la consultation de documents écrits (archives personnelles, documents mis en ligne par l'UNESCO) et sur des entretiens[5]. Je pourrais également mobiliser les notes du terrain d'un an et demi effectué entre 1999 et 2002 pour mes recherches doctorales, et rassembler les souvenirs de mes interactions ponctuelles avec les principaux acteurs de la nomination, dont certains évoluent dans les mêmes sphères académiques que moi. Sans pour autant me lancer dans une anthropologie des organisations internationales[6], j'avais aussi l'ambition en m'intéressant à quelques acteurs du Centre du patrimoine mondial, d'entrouvrir la boîte noire de « l'UNESCO ». En rupture avec une vision commune qui hypostasie le « global » et en fait un synonyme de forces extérieures exerçant des contraintes sur l'expression des singularités locales, il s'agissait de comprendre le travail de médiation que les experts nationaux font entre l'échelon local et le Comité du patrimoine mondial pour négocier et réactualiser les déclinaisons locales du patrimoine mondial. J'avais pour modèle méthodologique l'ethnographie multi-site de Marcus[7], qui prend acte de la crise du postulat malinowskien d'une homologie parfaite entre objet d'étude, site d'enquête et produit écrit (typiquement incarné dans la « monographie »), et propose de suivre les objets de la recherche anthropologique sur l'ensemble des sites où ils se déploient – la géographie de l'enquête se dévoilant chemin faisant.

3 Cet article prend pour entrée l'étude de la trajectoire de l'inscription d'un site éthiopien sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, pour éclairer certains aspects des dynamiques contemporaines de la globalisation et apporter une contribution méthodologique à son étude[8]. La première partie expose les étapes de l'inscription du Paysage culturel konso, 9e bien inscrit sur la Liste l'UNESCO en Éthiopie. Elle est suivie d'une analyse éclairant cette inscription comme le résultat de la circulation globale et de la coalescence de plusieurs « projets » fondés sur la valorisation de la diversité culturelle. L'examen des circulations et idéologies de leurs promoteurs fait ressortir le rôle prépondérant d'une élite caractérisée à la fois par sa mobilité internationale, et sa rhétorique valorisant le local et l'autochtonie, au point de faire disparaître les acteurs mêmes au nom de qui elle parle. Ces observations appellent à de nouvelles précautions dans l'usage des échelles (globales, locales) en anthropologie[9].

La trajectoire sinueuse de l'inscription du Paysage culturel konso sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

4 L'inscription du Paysage culturel konso sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO trouve son origine au milieu des années 1990. Le processus a été long et peut être découpé en deux grandes périodes : l'identification d'un bien éthiopien à faire inscrire à l'UNESCO et la constitution d'une équipe de fonctionnaires éthiopiens pour instruire le dossier (1996-2002) ; puis, après un premier échec de la candidature et deux ans d'inactivité, la reprise du processus par deux membres de l'équipe initiale devenus consultants, grâce au financement d'une fondation américaine (2005-2011).

Première période : l'identification d'un « paysage culturel » candidat en Éthiopie

5 Pour retracer l'histoire de l'inscription du Paysage culturel konso, il faut remonter à la Stratégie globale adoptée par le Comité du patrimoine mondial en 1994[10]. Son objectif affiché était de rendre la Liste du patrimoine plus représentative de la diversité des pays et des continents, afin de remédier au constat que l'Europe, la Chrétienté et l'architecture « monumentale » y étaient surreprésentées. À l'époque, les biens africains inscrits sur la Liste sont très peu nombreux (17 seulement, pour environ 400 biens inscrits en tout), et sont en proportion, plutôt des espaces naturels. L'Éthiopie déroge au diagnostic d'ensemble, avec ses églises taillées dans la roche de Lalibela (inscrites en 1978), le château de Gondar (1979), la stèle d'Aksum (1980), et ses sites paléontologiques – Basse Vallée de l'Omo (1980) et Basse Vallée de l'Awash où a été trouvé le célèbre squelette de Lucy.

6 Dans la foulée de la Stratégie globale, Mme Galia Saouma-Forero qui travaille alors au Centre du patrimoine mondial (CPM) – organe créé en 1992 pour coordonner les actions de la Convention et servir de secrétariat au Comité du patrimoine mondial – prend la responsabilité de développer les activités en Afrique sub-saharienne. Sa spécialisation géographique s'inscrira ultérieurement dans l'organigramme du Centre, avec la création d'une Unité Afrique constituée de 2-3 personnes. Son souhait est de donner de la visibilité aux spécificités du patrimoine en Afrique, et pour cela, de « demander aux Africains eux-mêmes d'en parler ». Mais en cours de chemin, il lui apparaît que :

> « il ne suffisait pas d'identifier ce qui selon eux faisait patrimoine ; il fallait aussi les former à l'instruction des dossiers, puisque l'objectif final était d'aboutir à un nombre plus élevé d'inscriptions africaines. Il fallait des dossiers qui tiennent la route »[11].

7 À partir de 1995, Mme Saouma-Forero organise une série de réunions (1995, Harare, Zimbabwe ; 1996 Addis-Abeba, Éthiopie ; 1998, Bénin), rassemblant des personnes aguerries aux logiques de l'UNESCO (qualifiés « experts universels »[12]), avec des « experts africains », en l'occurrence des fonctionnaires des institutions de la Culture mandatés par leurs gouvernements, ce qui permet du même coup de prendre la mesure de la tonalité politique des gouvernements en place. L'exposition « Nouveaux regards sur l'Afrique », présentée en 1996 devant la réunion du Comité du patrimoine mondial au Mexique, et

l'année suivante au Siège de l'UNESCO[13] ; puis le programme de formation Africa 2009, sont deux autres manifestations de cette politique à double entrée : remontée vers l'UNESCO de la diversité des expériences africaines, *et* sensibilisation des fonctionnaires africains aux critères de l'UNESCO. L'accompagnement des candidatures africaines se réalise donc dans un double mouvement : un encouragement de la part de l'Unité Afrique du CPM vis-à-vis des instances nationales à faire remonter des « listes indicatives » (*tentative list*) de candidatures, et un retour critique vis-à-vis de ces propositions pour qu'elles passent bien la barre des évaluations.

8 En 1996, la deuxième réunion d'experts organisée par l'Unité Afrique a lieu dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba[14]. L'Éthiopie est relativement bien dotée en inscriptions sur la Liste UNESCO par rapport aux autres pays africains. Néanmoins la tenue de la réunion dans sa capitale suscite la recherche de nouvelles candidatures éthiopiennes, si possible dans les catégories nouvellement adoptées par le Comité du patrimoine mondial et activement promues par le Centre. Parmi celles-ci, la catégorie « Paysages culturels », adoptée en 1992, et inscrite dans les « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention » révisées en 1994[15]. Comme l'analyse Aurélie Gfeller, la création des Paysages culturels répondait à une double critique à l'endroit de la Convention : l'une, portant sur le caractère illusoire de la séparation entre bien naturel et bien culturel à une époque où il était devenu acquis que la nature est socialement construite ; l'autre, à résonance post-coloniale, et qui émanait d'acteurs océaniens du Comité, qui visait à créer une ouverture pour la prise en compte des conceptions des communautés autochtones du passé[16]. La pluralité des motivations ayant sous-tendu la mise à l'agenda des paysages culturels se retrouve dans les Orientations de 1994 : celles-ci stipulent que pourront désormais être inscrits les sites « *œuvres conjuguées de l'homme et de la nature* » (§24) ; par ailleurs, parmi les formes de paysages culturels reconnues, outre les « paysages transformés intentionnellement par l'Homme » et les « paysages essentiellement évolutifs », les Orientations évoquent les « *paysages associatifs* » dans lesquels « *la force d'association des phénomènes religieux, artistiques ou culturels prime sur les traces culturel/es tangibles* qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes[17] » (§39 iii) (c'est l'auteur qui souligne). Dès lors passée cette réforme du paysage culturel, il était important pour le Centre du patrimoine mondial d'en faire la promotion, plus particulièrement dans les pays sous-représentés supposément du fait de leur peu de familiarité avec les conceptions européennes du patrimoine.

9 Le Center for Research and Conservation of Cultural Heritage (CRCCH) est co-organisateur de la réunion, et représenté ce jour-là à la tribune par son directeur général, M. Jara Haile Mariam. Cette institution placée sous la tutelle du ministère de la Culture a entre autres fonctions le contrôle de l'accès aux fouilles paléontologiques et archéologiques situées sur le territoire national[18]. Le CRCCH est divisé en plusieurs départements, dont, à l'époque, le département Archéologie et anthropologie dirigé par Dr. Yonas Beyene. Titulaire en 1991 d'un doctorat du Muséum national d'Histoire naturelle en France, formé ensuite post-doctorat à Berkeley, il est un chercheur de renommée internationale. Il est notamment le découvreur dans les années 1990 d'un site acheuléen[19], situé dans le sud de l'Éthiopie, plus précisément dans les basses terres inhabitées du pays konso, qui lui vaut la consécration scientifique grâce à une publication dans la prestigieuse revue *Nature*[20], et les honneurs d'un prix de la Fondation du Prince Albert I de Monaco. Présent ce jour-là dans l'assistance, il est sollicité par Galia pour faire une proposition de nouvelle inscription : il songe rapidement à ce site qu'il a dénommé

dans ses publications « Konso-Gardula ». Galia accueillerait d'un œil favorable une proposition de paysage culturel. M. Jara Haile Mariam estime également qu'un paysage culturel serait bienvenu : d'une part, l'Éthiopie a déjà trois grands sites archéologiques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (Awash, Omo, Tiya), sans compter d'autres sites classés suivant divers dispositifs (Adwa, en région afar) ; or certains posent des problèmes de conservation car les communautés locales ne leur reconnaissent pas de valeur patrimoniale. D'autre part, l'Éthiopie a toujours été leader dans la mobilisation des dispositifs internationaux. Ajouter un « paysage culturel » – « ce truc très à la mode à l'époque »[21] – à son bouquet de biens inscrits confirmerait à la communauté internationale le caractère pionnier de ce pays. On ne peut pas exclure enfin que le contexte politique national joue en faveur d'un paysage culturel. En 1995, soit quatre années après son arrivée au pouvoir, le gouvernement adopte une nouvelle constitution, qui instaure un régime de « fédéralisme ethnique », fondé sur un découpage en régions définies sur des critères d'unité culturelle, linguistique ou identitaire, possédant de nouveaux droits pour s'auto-administrer (art. 39 de la Constitution). Que cette décentralisation ait été adoptée en récompense du rôle joué par les groupes nationalistes locaux dans le renversement du *Därg*[22], dans une volonté de rupture avec la période précédente durant laquelle les groupes non-Amharas ont souffert de l'État centralisé et de l'hégémonie de sa culture amhara, ou par souci de prévenir les conflits et rivalités inter-ethniques[23], c'est un fait que l'identité du pays se construit sur la valorisation de la diversité de ses « peuples », selon le terme de la Constitution.

10 Yonas Beyene se montre disposé à faire un montage mixte, mettant à la fois en valeur le site archéologique et le territoire voisin entretenu par les Konso, groupe d'agriculteurs d'origine couchitique[24]. La configuration rend la chose possible : les Konso sont installés depuis près de cinq siècles sur un îlot volcanique en bordure du Rift africain. Sur un dénivelé d'environ 800 mètres, ils ont construit des terrasses agroforestières[25]. Dans les zones les plus anciennement habitées, les habitations sont regroupées au sein de bourgs fortifiés à flanc de collines, vestiges de périodes de conflits internes aux Konso, et avec les pasteurs nomades voisins. Il en résulte un paysage montagneux dont les pentes sont marquées par la récurrence des murets en pierre sèche, qui n'a pas manqué de susciter l'étonnement et l'admiration des visiteurs étrangers, et ce, dès les premières expéditions à la fin du XIX^e^ siècle[26]. La toute première orientation du projet a néanmoins imprimé sa marque dans la liste indicative fournie en 1997 par le CRCCH : le bien candidat porte le nom de « Konso-Gardula Paleoanthropological site ».

11 Il reste à constituer une équipe pour monter la candidature. L'historien français Bertrand Hirsch est présent à la réunion d'Addis-Abeba en tant que consultant pour l'UNESCO ; c'est lui qui présente Yonas à Galia. L'année suivante, il devient le directeur du Centre Français des Études Éthiopiennes, localisé à Addis-Abeba [27]. Sa situation professionnelle et géographique, sa proximité à la fois avec le CPM et le CRCCH, le conduisent à s'impliquer dans le dossier konso. En 1997, il réalise une mission de reconnaissance au pays konso, en compagnie de Yonas Beyene, et de Metasebia Bekele, titulaire d'un Master d'histoire de l'université d'Addis-Abeba, qui travaille alors au Bureau régional de la Culture et de l'Information à Awassa, capitale de l'État régional des peuples, nations et nationalités du Sud. Les trois hommes visitent à la fois le site paléontologique, et la zone peuplée par les Konso. Galia reste en retrait de ces visites, ne souhaitant pas intervenir de façon trop marquée dans la démarche qui doit rester à l'initiative de l'Éthiopie. Il résulte de cette mission un rapport jugé par Galia comme assez

sommaire, peu problématisé, qui se contente de faire une synthèse sur l'organisation sociale des Konso et de lister des éléments architecturaux (les terrasses, les places traditionnelles, les réservoirs d'eau…) et forestiers (forêts sacrées)[28]. Bertrand Hirsch revient cependant convaincu du caractère remarquable du paysage culturel konso :

> « Notons que chacun de ces trois types de sites mériterait à lui seul l'inscription sur la liste du Patrimoine. Mais l'ambition et l'originalité du projet qui a été discuté avec les autorités locales est de présenter à l'inscription un site combinant ces trois aspects du patrimoine, qui marque aussi trois étages du pays konso : les sites archéologiques du piémont sédimentaire, les terrasses sur les pentes, les habitats fortifiés sur les sommets. L'expérience passée du classement de sites purement archéologiques (Omo, Awash) montre que les populations locales se sentent peu concernées par un patrimoine difficile à comprendre et auquel ils ne se sentent pas rattachés culturellement. Le pays konso en raison de traits culturels évoqués, donne l'opportunité de réfléchir à une approche plus globale et plus intégrée du patrimoine culturel »

12 écrit-il à Galia Saouma-Forero. Soucieux de mobiliser les meilleures compétences pour mettre en avant les qualités du site, il cherche à mobiliser son réseau de connaissances parmi les chercheurs français – un ethnobotaniste, un ethnologue éthiopisant – insistant sur le « très grand intérêt que présente cette zone pour [leurs] domaines d'étude ». Cependant, le CRCCH par la voix de son directeur général fait savoir à Galia qu'il souhaite garder la main sur l'instruction du dossier. La raison diplomatique l'emporte, et le CFEE est écarté alors du processus. M. Jara initie dans la foulée une procédure d'assistance préparatoire pour l'inscription du « Paysage culturel konso », pour laquelle il obtient en 1999 une aide de 15 000 US$.

13 La responsabilité du montage du dossier revient alors à Yonas Beyene, qui s'entoure des compétences de membres de son département au CRCCH (Tesfaye Hailu, anthropologue et coordinateur du projet, Aweke Wube, juriste, Getachew Yimer, architecte), ainsi que de Metasebia Bekele, présenté dans les documents comme historien. Les quatre experts se concentrent sur les « biens culturels konso », ainsi que s'intitule leur rapport[29].

14 Yonas semble encore croire en la possibilité d'associer à la demande de classement le site acheuléen de Konso-Gardula. Invité à une « réunion régionale d'experts » au Kenya sur le thème « The World Heritage Convention and Cultural Landscapes in Africa », il intitule son exposé : « Konso-Gardula : un site archéologique et un paysage culturel témoin d'une culture vivante »[30]. L'écologue français Michel Le Berre, qui intervient à cette réunion en tant qu'expert des différents types de paysages culturels africains, inclut dans sa typologie ce qu'il nomme les « paysages culturels originels », c'est-à-dire ces « sites témoins de l'activité des plus anciennes sociétés humaines » – une façon de tordre un peu la catégorie telle qu'elle a été pensée par le Comité du patrimoine mondial en 1994 pour y faire entrer les sites proposés par les partenaires africains.

> « En raison de son importance, nous suggérons que la typologie du patrimoine mondial intègre cette notion de *paysage culturel originel* afin de conserver une trace physique des sites ou les représentants les plus anciens de notre espèce et leurs ancêtres immédiats ont été découverts »[31].

15 Cependant, Galia parvient à infléchir le projet vers le seul classement des terrasses konso. Le dossier de candidature pour la nomination du « Paysage culturel konso » est envoyé au Centre du patrimoine mondial en juillet 2001. Une réponse est envoyée un an plus tard à

l'ARCCH (nouveau nom du CRCCH, le « Center » étant devenu « Authority ») qui souligne les lacunes formelles du dossier, dont les plus lourdes sont l'absence de plan de gestion associé à la candidature, l'absence de cartes représentant les délimitations de la zone à inscrire, et l'absence de signature officielle de la part de l'État partie.

Deuxième période : la relance du projet par une fondation américaine soutenant la diversité bioculturelle (2005-2011)

16 Pendant quelques années le dossier est à l'arrêt. En 1999, Metasebia Bekele a saisi une opportunité de faire un Diplôme d'Études Approfondies (DEA) puis une thèse d'ethno-archéologie, en France, avec pour objet de recherche le mégalithisme chez les Konso. D'une part, il est déchargé de ses missions vis-à-vis de l'État éthiopien, d'autre part les premières années d'apprentissage intensif du français ne lui laissent pas le loisir de faire des séjours prolongés en Éthiopie. Le Département « archéologie et anthropologie » du CRCCH, jugé trop gros, est scindé en deux. L'anthropologue Tesfaye n'est plus sous l'autorité de Yonas Beyene. Il n'a de toute façon jamais été très intéressé par les Konso, leur préférant l'étude des pasteurs nomades vivant dans des terres plus reculées du sud de l'Éthiopie. Yonas est progressivement marginalisé au CRCCH, probablement jugé pas assez « politique » à ce poste ; il s'investit dans des activités plus académiques (recherche et enseignement en archéologie à l'université d'Addis-Abeba ; puis recteur de l'université de Wolqité). En 2003, Galia quitte le Centre du patrimoine mondial et l'Unité Afrique qu'elle a fondée, pour d'autres fonctions à l'UNESCO ; elle est certes remplacée à ce poste, mais par une personne qui incarne la fonction de façon moins volontariste.

17 Le projet d'inscription du pays konso à l'UNESCO n'est relancé que quelques années plus tard, grâce à l'impulsion d'une fondation américaine, The Christensen Fund (TCF), qui en 2003 réoriente son programme vers le soutien à la diversité culturelle et biologique (« *Backing the stewards of cultural and biological diversity* », ainsi que l'annonce son nouveau slogan). Cette fondation familiale créée en 1957 par un couple de riches Californiens amateurs d'arts premiers, Allen et Carmen Christensen, est dirigée au début des années 2000 par leur fille, Diane, qui entreprend alors d'ouvrir le Bureau à une majorité de membres extérieurs à la famille, et de recruter un directeur exécutif non issu de la descendance Christensen. Kenneth Wilson est recruté à ce poste. Né dans une famille britannique quaker installée en Afrique de l'Est, de mère linguiste et de père anthropologue, il est sensibilisé très jeune aux luttes anticoloniales des paysans africains. Désireux de faire de la recherche-action sur les systèmes fonciers en Afrique, il se forme à la fois en sciences de nature et en sciences sociales (zoologie et anthropologie, avec un doctorat qu'il obtient au Zimbabwe). Il fait cependant le constat que les spécialistes des mouvements sociaux en Afrique peinent à articuler leurs analyses avec les questions d'agriculture et d'environnement. À ses yeux, les deux thématiques sont pourtant liées sur le terrain ; elles le deviennent également dans certains espaces académiques, et dans les grandes organisations[32]. Ce lien s'incarne dans les années 1980 dans un nouvel agenda de recherche autour des *Traditional Ecological Knowledge and Management Systems*, qui porte sur les connaissances des communautés, sur le milieu qu'elles habitent. L'enjeu est de faire reconnaître la capacité des communautés à gérer durablement leurs ressources naturelles, et d'ouvrir la possibilité de gestions plus inclusives, qualifiées de « Community Based Resource Management ». Des linguistes, ethnobotanistes et anthropologues vont un cran plus loin en affirmant un lien entre diversité culturelle et diversité biologique,

que démontreraient les cartes mondiales représentant le recoupement géographique entre les zones de forte biodiversité et les zones de grande diversité linguistique, les études en écologie sur la richesse biologique des sites sacrés, ou encore les travaux sur les pratiques de gestion de la diversité cultivée. La Société internationale d'ethnobiologie (ISE), fondée en 1988 grâce à l'impulsion du charismatique amazoniste Darell Posey et qui se pose comme une « *Alliance for Biocultural Diversity* » offre un cadre d'action à cette communauté épistémique[33]. La « Déclaration de Belém » de l'ISE (1988) s'appuie sur l'argument du lien entre diversités biologique et culturelle pour défendre le principe d'une consultation et d'une indemnisation des populations autochtones pour tous les programmes touchant à leurs savoirs ou leurs ressources biologiques. Elle est largement reprise dans l'article 8.j de la Convention sur la Diversité biologique, qui reconnaît une contribution positive des « communautés locales et autochtones » à la biodiversité, et pose le principe d'un « partage des avantages » pour toute valorisation de ces ressources biologiques[34]. Le nouveau plaidoyer du Christensen Fund s'ancre clairement dans cette rhétorique, dont le présupposé idéologique est que l'appui à la diversité bioculturelle permet l'émancipation politique des communautés locales, en leur offrant une légitimité écologique face aux États-nations qui les oppriment[35]. La fondation deviendra d'ailleurs un soutien régulier de l'ISE.

18 L'action « *through place-based work* » du Christensen Fund se traduit par six programmes ciblant autant de régions prioritaires. Parmi ceux-ci, le programme « Vallée du rift africain » que l'anthropologue éthiopien Tadesse Wolde, docteur de la London School of Economics, puis chercheur au centre d'anthropologie sociale de l'Institut Max Planck à Halle-an-der-Saale (Allemagne), est chargé à partir d'octobre 2003 de mettre en œuvre. La zone désignée par le programme couvre le sud de l'Éthiopie et le nord du Kenya, et comprend le pays gamo (dont Tadesse est originaire et où a grandi Metasebia Bekele) ainsi que le pays konso, à 80 km au sud. À partir de 2004, un appel à projet annuel est ouvert, qui finance quelques projets dans la région, dans une fourchette moyenne de 70 000 à 200 000 US$[36]. Parmi les projets financés, on trouve celui d'une ONG konso dénommée PARKA (du nom des formes traditionnelles d'organisation du travail collectif au pays konso) qui propose de travailler avec les « groupes traditionnels de paysans appelés *parka* pour restaurer une conscience environnementale fondée sur la culture, et des façons de faire face au défi du développement local et des ressources naturelles, et de protéger des sites de diversité culturelle et biologique dans les paysages montagneux konso du Sud-ouest de l'Éthiopie[37] » ; l'organisation par le Bureau régional de l'Information et de la Culture d'un festival de musique traditionnelle rassemblant quarante-cinq ethnies différentes dans la ville d'Arba Minch « to celebrate their traditions and to share them with the world » ; la production d'un film sur la levée du deuil du principal chef coutumier konso[38]. À partir de 2007, une nouvelle association apparaît parmi les récipiendaires, ARCCIKCL (Association for Research and Conservation of Culture, Indigenous Knowledge and Cultural Landscape) qui reçoit un budget pour faire « an inventory of the cultural and natural heritage sites of Konso for nomination as WH [world heritage] sites and to engage in cultural mapping to support their nomination ». L'association a été fondée par Metasebia Bekele, qui en est le directeur exécutif. Elle est basée dans la capitale de la région Sud, Awassa, et dès sa fondation compte parmi les membres du bureau, Yonas Beyene, ainsi qu'Awaqe Amzaye, employé du Bureau régional de la Culture et de l'Information où Metasebia a travaillé. Les années suivantes, des financements sont obtenus pour assurer la concertation avec les autorités traditionnelles (*traditional custodians*) – comme le requièrent à partir de 2007 les « Orientations » révisées

[39]. Les trois hommes travaillent de concert à la rédaction du dossier de candidature, à la cartographie du site, et au plan de gestion requis pour l'accompagner. Un dossier est finalement déposé en janvier 2009 au Centre du patrimoine mondial. Le document est officiellement signé par M. Jara de l'ARCCH en tant que représentant de l'état éthiopien, mais c'est Yonas Beyene doté d'une double casquette – ARCCH et ARCCIKCL – qui apparaît comme l'auteur principal, assisté de Metasebia Bekele et Awaqé Amzaye.

19 Le dossier connaît un nouveau rebondissement : l'« expert indépendant » sollicité par l'ICOMOS pour l'évaluation du dossier, un géographe spécialiste des systèmes d'agriculture paysanne intensive en Afrique de l'Est, rend un avis défavorable (février 2010)[40]. L'évaluateur regrette en effet que la zone délimitée (dessinée en lignes droites sur la carte) manque de cohérence, celle-ci ne semblant ni suivre une logique géographique, ni respecter « les unités culturelles ou sociales soutenant les activités agricoles communales ». Il pointe également le manque d'engagement actif des autorités régionales et nationales dans la gestion et la conservation de ce paysage. L'avis est suivi par le Comité du patrimoine mondial qui lors de sa 34e session en 2010 à Brasilia décide de « différer » l'inscription (décision 34 COM 8B.11).

20 Le dossier révisé déposé en janvier 2011 fait apparaître un nouveau périmètre, s'étendant à l'ouest jusqu'à la frontière naturelle tracée par la rivière Weyto, faisant passer la superficie à inscrire de 60 km^2 à 230 km^2. Autre changement majeur, le plan de gestion inclut une « Proclamation régionale pour le patrimoine du Paysage culturel konso (Konso Cultural Landscape Heritages) » qui accorde la protection du gouvernement de la Région des nations, nationalités et peuples du Sud (SNNPRS) à la zone proposée. Cependant, le rapport de l'ICOMOS est à nouveau défavorable (mars 2011). Cette fois, c'est la Valeur Universelle Exceptionnelle qui ne convainc pas, car la zone délimitée inclut un vaste territoire à l'ouest de la zone d'occupation historique, certes cultivé en terrasses, mais dans lequel l'habitat est dispersé. Or, c'est « l'extraordinaire conjonction des terrasses et des villages fortifiés » qui est jugée exceptionnelle, car absente dans les autres paysages en terrasses déjà inscrits[41]. Par ailleurs, pointant des éléments de transformation de la société konso, tels que l'évolution des pratiques agraires (délitement des groupes traditionnels pour la réalisation des travaux agricoles), les dynamiques de migration des plus jeunes vers les basses terres, l'ICOMOS invite à « soutenir les communautés dans leurs lourdes responsabilités de conservation » de façon plus marquée :

> « L'ICOMOS considère que la gestion traditionnelle, si l'on veut qu'elle survive, doit être soutenue par des moyens juridiques ou de planification et encouragée par des mesures incitatives. Ces mesures contraignantes et incitatives doivent être en place de manière suffisamment ferme pour soutenir durablement les communautés du pays konso, leur donnant l'occasion d'améliorer leur confort de vie sur la base de l'exploitation économique des terrasses plutôt que sur la dépendance à l'égard des revenus du tourisme » (WHC-11/35.COM/INF.8B1.Add : 14).

21 Contre cet avis et cette mise en garde, la nomination du « Paysage culturel konso » est prononcée lors de la 35e session du Comité du patrimoine mondial en juin 2011. La décision du Comité de 2010 d'assouplir les procédures d'inscription laisse en effet aux États parties une liberté d'arbitrage positif même en cas de rapport négatif des experts[42].

L'inscription au Patrimoine mondial comme une chaîne de traduction ?

22 L'intention de cet article était de battre en brèche la représentation trop souvent répandue d'un « global » uniformisant contraignant implacablement le « local ». L'enquête conforte l'intuition première que l'inscription du site konso n'obéit pas à une intentionnalité forte de la part de « l'UNESCO ». Elle apparaît au contraire comme le résultat de la conjonction de plusieurs agendas et intérêts, dans laquelle s'implique une pluralité d'acteurs. L'agenda du Centre du patrimoine mondial d'abord, qui au milieu des années 1990 doit rendre effectif « le tournant anthropologique » servant de nouvelle orientation à la Convention. L'intérêt d'un archéologue, ensuite, qui souhaite faire reconnaître la valeur exceptionnelle du site qu'il a mis au jour, ce qui au-delà de la consécration de son travail, constituerait un moyen efficace de protéger le site contre la destruction développée dans les basses terres du sud de l'Éthiopie[43]. Pour les hauts fonctionnaires éthiopiens, l'opportunité d'affirmer la grandeur de l'Éthiopie à travers la mobilisation précoce de l'outil Paysages culturels.

23 S'il est plus difficile de saisir les motivations du chargé de programme du Christensen Fund à financer la finalisation de l'inscription du pays konso, les interventions de la fondation durant cette période permet d'en dégager une clé. On y découvre entre autres un atelier international organisé en 2008 par le secteur des Sciences naturelles de l'UNESCO grâce à des financements TCF, sur le thème « Links between biological and cultural diversity » ; on remarque également des financements récurrents pour la Société internationale d'ethnobiologie. Il en ressort que la politique de son directeur exécutif et de ses chargés de programme vise non seulement à soutenir les gardiens (*stewards*) de la diversité biologique et culturelle dans leurs contextes locaux, mais aussi à renforcer et légitimer la mise à l'agenda de cette thématique chez les acteurs internationaux ou transnationaux. Or, les ouvertures aux visions autochtones dont les différents programmes de l'UNESCO font preuve depuis les années 1990 font de l'organisation onusienne un bon allié. Le chargé de mission de TCF intervient également en personne dans les événements UNESCO. En 2005, un symposium est organisé au Japon par l'UNESCO (plus précisément, le programme Man & Biosphere et le Centre du patrimoine mondial) sur le « rôle des sites naturels sacrés et des paysages culturels ». Son objet affiché est de générer de nouvelles connaissances et de nouvelles perspectives sur les « modes traditionnels de conservation de la diversité biologique et culturelle et de gestion des ressources naturelles »[44]. Tadesse Wolde, Metasebia Bekele et un troisième homme présenté comme « the hereditary Guardian and Sacrifier of the Muta Sacred Forest » au pays gamo y exposent l'importance des paysages sacrés du Sud de l'Éthiopie, et les menaces que les projets de modernisation, conduits tant par l'État que par les ONG de développement ou les missions protestantes, font peser sur eux[45]. À la lumière de ces éléments, il transparaît que l'inscription du pays konso sur la Liste UNESCO est prise comme une opportunité pour lutter contre la marginalisation des autorités coutumières par l'État éthiopien, en particulier pour ce qui concerne l'usage des terres et des ressources naturelles. Cependant, le Patrimoine mondial n'est qu'un levier parmi d'autres. Durant la période concernée, le Christensen Fund et les porteurs de projets qu'il finance sont impliqués dans divers événements organisés autour de la bioculturalité. En parallèle de ses activités d'instruction du dossier Konso, Metasebia et Yonas dans une

moindre mesure, multiplient les déplacements dans le monde, à l'invitation de Tadesse. En plus du symposium au Japon sur les sites naturels sacrés et des paysages culturels, Metasebia se rend à deux reprises au Congrès mondial pour la Conservation organisé par l'IUCN (à Barcelone en 2008 ; à Jeju, Corée en 2012). Il assiste à des rencontres organisées par de grandes ONG – un atelier sur la souveraineté alimentaire organisé en 2010 à Cusco, au Pérou, par *The Indigenous partnership for Agrobiodiversity and food sovereignty* ; le Terra Madre's world Food Festival organisé par Slow Food à Turin en 2012 –, sans compter enfin des rencontres transfrontalières Éthiopie-Kenya entre « praticiens de la culture »[46]. On les retrouve également dans les conférences scientifiques, comme dans le panel sur le thème « Indigenous Knowledge and Cultural Landscapes in the Southern Ethiopia » organisé à l'International Conference of Ethiopian Studies en 2009. L'enjeu pour TCF est de former ses récipiendaires au vocabulaire, concepts, instruments de la bioculturalité (agrobiodiversité, souveraineté alimentaire, paysages culturels, savoirs autochtones, protocoles bioculturels, etc.) tout en densifiant le maillage de ce réseau, et en en augmentant la portée dans de nouveaux espaces.

24 Enfin, pour les experts en charge de la rédaction du dossier, le projet s'est révélé chemin faisant comme une voie d'ascension sociale et professionnelle. Outre l'obtention d'une bourse de thèse (précieux sésame pour accéder au titre respecté de Docteur), outre les nombreux déplacements à l'étranger qui ne manquent pas de figurer sur les curriculum vitae comme gages d'une grande expérience internationale, l'aventure de cette candidature a permis d'alimenter pendant plusieurs années le fonctionnement d'une association, dont l'activité semble pérennisée par le dénouement heureux de l'inscription. Metasebia Bekele en est le directeur exécutif depuis sa création. Quant à Yonas Beyene, après avoir quitté son poste à l'ARCCH puis à la faculté, il tire depuis 2012 son revenu principal de ses fonctions de directeur des programmes à l'ARCCHIKCL. Il fait désormais figurer parmi ses domaines de compétence et de spécialisation, les « cultural landscape and indigenous knowledge » et le « heritage management ». À travers l'association, tous deux vantent et espèrent vendre leur compétence dans le montage de dossiers à l'UNESCO. Ils entendent également élargir leur portefeuille de réalisations. Parmi les projets de l'association, figure une demande de classement GIAHS (pour *Globally Important Ingenious Agricultural Heritage Systems*, dispositif mis en place par la FAO pour la protection de systèmes agricoles) pour le pays gedeo (sud de l'Éthiopie) ; ainsi que l'établissement de parcs de l'agrobiodiversité en Éthiopie autour du sorgho et de l'ensète[47] , sur le modèle du Parc de la pomme de terre au Pérou. Autant de dispositifs découverts à travers la fréquentation de ce réseau transnational de la bioculturalité, qui leur assurent pour quelque temps encore des financements TCF, et qui seront valorisables dans un curriculum vitae si une reconversion s'impose.

25 L'inscription du pays konso se décrit relativement bien comme une chaîne de traduction, c'est-à-dire (pour emprunter à la sociologie de la traduction de Michel Callon) un processus d'enrôlement, au cours duquel les identités des acteurs et des objets qu'ils engagent se trouvent transformés. C'est particulièrement significatif pour les rédacteurs du dossier, qui passent du statut de fonctionnaires éthiopiens à consultants appartenant à une élite militante de la bioculturalité. C'est également le cas du pays konso, petite région peuplée d'agriculteurs marginalisés du sud de l'Éthiopie, qui se retrouve requalifiée de façon assez contingente, « patrimoine mondial ». La qualification du bien patrimonialisé proprement dit est elle aussi hautement conjoncturelle, en ce qu'elle résulte de la rencontre de ces visions des acteurs et des contraintes de la trajectoire qu'elle emprunte.

Cependant, la description de ce processus comme une chaîne de traduction tend à limiter par trop la focale, et à occulter les contextes plus larges dans lesquels les acteurs s'inscrivent. Pour éviter cet écueil, il est pertinent d'adopter une grille d'interprétation empruntée à l'anthropologie de la globalisation, et qui nous apporte quelques éléments sur les dynamiques actuelles de la globalisation.

La coalescence de deux projets globaux : réforme anthropologique du Patrimoine mondial et réseaux transnationaux de la bioculturalité

26 Le récit de cette inscription fait en effet ressortir l'entremêlement de deux grands projets de portée globale, celui du patrimoine mondial rénové, et celui de la bioculturalité, qui paradoxalement, malgré leurs histoires et origines contrastées, se retrouvent et coalescent. L'attention que l'un et l'autre accorde à la diversité culturelle bouscule la vision communément admise, selon laquelle le « global » s'incarnerait dans des forces extérieures exerçant des contraintes sur l'expression de la diversité locale. Par ailleurs, la convergence d'un processus onusien avec une arène militante représente un défi pour les chercheurs en sciences qui ont théorisé ou repris le concept de « globalisation par le bas », et la grille de lecture fondée sur l'opposition centre/périphérie sur laquelle elle repose.

27 Le dualisme global/local reste en effet souvent doublé d'une tendance des analystes à projeter sur le niveau global les dimensions économiques et politiques et sur le niveau local les dimensions écologiques et culturelles[48]. Pourtant, dès les années 1990, l'anthropologue Arjun Appadurai a mis l'accent sur les « dimensions culturelles de la globalisation », proposant la thèse que la globalisation n'aboutit pas à une homogénéisation culturelle, mais au contraire, produit une pluralité d'imaginaires culturels, des *ethnoscapes*, qui circulent à l'échelle globale[49]. Parallèlement, les anthropologues, sociologues et politistes intéressés dans les années 1990 par les formes émergentes d'internationalisation de la société civile en lutte contre la globalisation marchande, ont décrit l'existence d'une « globalisation par le bas », incarnée par ces « forces sociales transnationales animées par des préoccupations environnementales, des droits humains, l'hostilité au patriarcat, et une vision de la communauté humaine fondée sur l'unité des différentes cultures cherchant une fin à la pauvreté, à l'oppression, à l'humiliation et à la violence collective »[50]. Celle-ci était vue comme construite contre les élites, les États, les multinationales et les institutions supranationales. La transnationalisation des luttes sociales a alors interpelé les chercheurs dans différents domaines : les mouvements paysans[51], l'internationalisme autochtone[52], ou plus récemment l'activisme sans frontières des mouvements urbains pour le droit au logement, qu'Appadurai qualifie de « cosmopolitisme d'en bas »[53]. Certains auteurs se sont penchés plus avant sur les formes d'organisation incarnées par ces nouvelles internationales, opérant des distinctions suivant un gradient décroissant d'homogénéité et de solidarité, entre « mouvements », « coalitions », « réseaux »[54]. Dans cette dernière catégorie, Margaret Keck et Kathryn Sikkink ont qualifié de « réseaux militants transnationaux » (*transnational advocacy networks*) les formes lâches de coopération qui articulent mouvements sociaux, mais aussi potentiellement médias, syndicats, ONG, organisations gouvernementales et intergouvernementales, autour d'un même projet[55].

28 Dans ses derniers travaux, Appadurai poursuivant sa théorisation des conséquences culturelles de la globalisation avance que celle-ci se caractérise non plus par des flux de *substances* culturelles mais aussi de *formes* culturelles, comme le roman, la constitution politique, le divorce[56]. Il constate surtout que la circulation de ces formes culturelles prend des voies différentes – l'activisme politique par exemple, dit-il, crée des circuits de circulation qui n'existait pas auparavant. L'auteur invite donc à prêter attention tant aux *circulations des formes* qu'aux *formes de circulation*. Retenons la proposition, même s'il est préférable de caractériser ce qui circule, non pas comme des formes culturelles ni même des substances culturelles, mais suivant Tsing, comme des « projets ». Par ce terme, cette autre théoricienne de la globalisation invite à renoncer au clivage entre « culture », et « économie politique » ; et propose à la place d'étudier les *projets* en circulation à l'échelle globale – projets définis comme des « ensembles cohérents d'idées et de pratiques réalisés dans des espaces et des temps particuliers »[57].

29 À la lumière de ces analyses, il apparaît clairement que l'inscription sur une Liste unique d'une collection de biens qualifiés de « patrimoine mondial » est bien un projet global, qui s'est inscrit dans les années 1970 dans la bureaucratie d'une instance onusienne à une époque où elle était baignée d'universalisme. La diffusion de ce projet passait alors – et passe encore, du fait de l'inertie des textes internationaux et de leurs procédures – par les canaux de la diplomatie onusienne : à chaque étape, il faut des représentants des États parties, des signatures officielles, des traces écrites des échanges. Par ailleurs, la reconnaissance de la Valeur Universelle Exceptionnelle passe par des procédures formelles d'administration de la preuve dont les experts de l'IUCN et de l'ICOMOS sont les juges arbitres. Les années 1990 marquent une inflexion significative dans ce projet, qui renonce à l'universalisme et prend le tournant du multiculturalisme. Dans sa *substance*, il converge alors avec le projet de la bioculturalité, qui émerge à peu près à la même époque en empruntant la voie de réseaux militants transnationaux impliquant ONG, sociétés savantes, milieux académiques, tout en imprégnant progressivement les institutions internationales.

30 Bien sûr, tous les acteurs qui œuvrent à la Convention ne poussent pas aussi loin dans cette direction. La relativisation de la valeur universelle est contestée[58]. L'alliance entre les réseaux transnationaux de la bioculturalité et les promoteurs à l'UNESCO d'une réforme anthropologique du Patrimoine mondial prend donc la forme d'un enrôlement réciproque, chacun cherchant à renforcer la légitimité de son agenda en augmentant son espace de circulation.

31 Mais chacun de ces deux espaces reste distinct au sens où le système de normes et de contraintes qu'il pose à ses membres n'est pas le même. Comme nous allons le voir, cela se traduit dans le changement de format que prend la médiation, entre le moment où le Centre du patrimoine mondial impulse l'opération et celui où le Christensen Fund devient un acteur majeur.

Des experts nationaux aux élites globalisées de la bioculturalité : le renouvellement des médiations parlant pour « le local »

32 L'intuition d'un changement de statut des médiateurs m'est venue de ma difficulté à qualifier ces experts dont j'entendais suivre l'activité. La qualification d'experts

« nationaux », qui m'était spontanément venue était-elle vraiment appropriée ? Une telle adjectivation était dissonante avec l'enquête qui montrait que ces personnes jouissaient, voire jouaient, de multiples niveaux d'appartenance. Éthiopiens, originaires d'un territoire de la région sud distant d'une centaine kilomètres de Konso, se réclamant d'une certaine proximité avec les Konso, leur affichage d'une appartenance locale ne parvient pas à effacer complètement leur inscription sociale dans une élite globalisée : titulaires d'un doctorat passé à l'étranger, ils passent une partie de l'année à voyager à travers le monde, pour des événements scientifiques, institutionnels ou militants. J'ai réalisé alors que l'expression « expert national » me venait des documents du Centre du patrimoine mondial. Celle-ci côtoie dans les documents d'autres catégories tout aussi problématiques et intrigantes, telles que « communauté », ou encore, « expert universel ». « Expert national » désigne donc ces personnes qui ont le mandat officiel de leur gouvernement pour agir dans l'arène du Patrimoine mondial ; cette qualification ne dit rien de leur compétence effective à produire l'expertise, ni de leur échelon de circulation. Dans cette arène, la façon d'adjectiver les « experts » renvoie à l'échelon qu'on les charge de représenter, dans un système qui met en scène les oppositions entre universel/national/local.

33 Dans la deuxième étape de la préparation de la candidature, les rédacteurs du dossier agissent en tant que consultants à leur propre compte, et non plus en tant que fonctionnaires éthiopiens mandatés par leur État. La prise de distance vis-à-vis de la représentation étatique est cohérente avec le projet dans lequel ils s'inscrivent, qui cherche à faire advenir un espace post-national libérateur pour les groupes ethniques dont ils se font les avocats. Dans les réseaux militants de la bioculturalité, ce qui fonde la légitimité est la capacité à naviguer entre les différents espaces traversés par ce projet (conférences académiques, événements militants transnationaux, arènes UNESCO, etc.) tout étant le porte-parole crédible d'un point de vue ethniquement situé. Tadesse Wolde est exemplaire de ce profil. Gamo d'origine, mais ayant étudié et vivant en Angleterre, il peut jouer de multiples identités : tour à tour « ancien chez les Gamo » (*gamo elder*)[59], « Program officer » pour le Christensen Fund, ou, depuis son départ à la retraite, « Dr. Wolde Tadesse, Research Associate at the African Studies Centre, Oxford, University, Gamo, Ethiopia, UK ». L'origine de Metasebia Bekele l'oblige à jouer d'autres atouts : il a certes grandi au pays gamo, mais dans une famille amhara. Il ne parle pas la langue gamo, pas plus que la langue konso, ne peut donc se prévaloir d'une quelconque identité ethnique dans le contexte éthiopien. Cependant, ayant travaillé plusieurs années au Bureau régional de la culture et de l'information, il a une excellente connaissance des arcanes de la politique de la région sud en Éthiopie. Par ailleurs, son terrain approfondi chez les Konso, son grade de docteur, lui valent une certaine crédibilité à parler de l'organisation sociale konso, dont il se trouve qu'elle est assez ouverte à l'intégration des étrangers[60]. Enfin, étant l'ami resté en Éthiopie de Tadesse, il tire bénéfice à être perçu dans la région sud comme le représentant local de TCF[61].

34 Par contraste avec la figure de l'expert national, les élites de la bioculturalité n'ont pas de mandat pour représenter les populations dont elles parlent. Le crédit qu'on leur porte vient avant tout de l'activité et des discours qu'elles déploient pour mettre en lien de multiples univers – la reconnaissance académique en tant qu'anthropologue est à cet égard un précieux sésame pour asseoir sa légitimité. Elles évoquent (tout en renouvelant) la figure du « courtier en développement » que Thomas Bierschenk, Jean-Pierre Chauveau et Jean-Pierre Olivier de Sardan ont caractérisé par sa capacité de médiation entre

plusieurs mondes, liée à sa double maîtrise du contexte local et de la langue des organismes financeurs, et qui lui permet de capter une partie de la rente du développement[62]. La nouveauté vient du fait que la compétence locale n'est plus vraiment attachée à un lieu donné. Elle devient une simple capacité à parler « autochtone » (*indigenous*). Cependant l'intervention des acteurs de l'autochtonie globale n'est pas sans effets pervers[63]. Comme l'ont montré des analyses en Asie, les discours essentialistes plaqués à des groupes qui se vivent et se perçoivent comme dynamiques et intégrés à la société englobante peuvent s'avérer politiquement improductifs[64]. En ce qui concerne le pays konso, le succès de la stratégie du Christensen Fund qui parie sur la revitalisation de l'identité ethnique konso pour renforcer le pouvoir des organisations coutumières, dépend amplement de la politique du gouvernement éthiopien et des formes de gouvernementalité de l'ethnicité qu'il déploie. La décentralisation de 1991 a certes permis la réactivation de certains aspects de la tradition konso[65], mais le fragile équilibre atteint entre administration étatique et autorités coutumières est actuellement remis en question par la volonté du gouvernement inspiré par les modèles asiatiques d'accélérer le développement du pays, quitte à renverser les priorités entre démocratie et économie, et remiser au second plan l'ethno-fédéralisme[66].

Conclusion : espace de l'enquête et jeux d'échelle

35 Mes premières hypothèses reposaient sur l'idée que le niveau national faisait la courroie de transmission entre le local et le global, mais aussi représenterait une position de compromis entre les systèmes d'interprétation konso et UNESCO. L'enquête a mis à l'épreuve ce parfait emboitement des échelles. Le premier indice a été ma difficulté à qualifier ces experts dont j'entendais suivre le travail de traduction. Un autre élément est venu s'ajouter à mon doute ; en l'occurrence, le surgissement au milieu des années 2000 de cette fondation américaine qui finance à plusieurs endroits du globe des projets pour la conservation de la diversité biologique et culturelle, suivant une rhétorique née dans le contexte latino-américain selon laquelle les communautés locales et autochtones jouent un rôle positif dans la conservation des ressources naturelles. À quel échelon fallait-il renvoyer cet acteur à la puissance d'action globale qui entend épouser et amplifier le point de vue des populations locales ?

36 Plutôt qu'un empilement d'échelons en relation dialectique les uns avec les autres, l'enquête fait apparaître la rencontre de deux projets globaux (réforme anthropologique du Patrimoine mondial, et bioculturalité). S'ils se rejoignent sur leur fond, ils n'en restent pas moins issus d'espaces institutionnels ou géographiques différents, respectivement l'UNESCO, et une coalition latino-américaine autour de la Société internationale d'ethnobiologie. Ils continuent de se distinguer dans leur forme de circulation et de légitimité. Cependant, l'arène UNESCO, ses procédures de représentation diplomatique et ses formes d'administration de la preuve (la démonstration scientifique de la Valeur Universelle Exceptionnelle) sont rattrapées par les modes de fonctionnement des réseaux militants transnationaux, plus souples et moins formels. Un point saillant réside dans la place centrale que les discours de ces réseaux accordent à l'autochtonie ou au local, deux catégories inscrites dans les textes internationaux depuis la Convention sur la diversité biologique (1992), et qui se sont imposées comme des ressources identitaires et politiques fortes. Ces évolutions récentes invitent l'analyste à distinguer soigneusement les échelles dans lesquelles les acteurs déploient leur action, des échelons dont ils se réclament ou

auxquels on les assigne. Ces deux niveaux d'analyse sont importants à distinguer car non seulement la globalisation reconfigure l'espace géographique des terrains des anthropologues, mais elle leur offre un nouvel axe d'enquête : la fabrique politique des échelles, que Tsing a nommé les « idéologies d'échelle »[67].

Épilogue : retour sur « le terrain »

37 Ce qui précède ne peut manquer de soulever quelques questions sur les conséquences de cette inscription sur ce qu'il est encore coutume d'appeler le « terrain », même si – on l'a vu – les terrains de l'anthropologie se sont démultipliés et diversifiés avec la délocalisation des dynamiques sociales et culturelles. Tel n'est pas l'objet de cet article. Pourtant quelques observations issues d'une visite au pays konso en février 2015 font écho à la réflexion au centre de cet article. Dans la ville capitale de Karat-Konso, a été construit un bureau des guides – petite case au toit de chaume en bordure de la route principale qui accueille les visiteurs avec une grande pancarte : *Welcome to Konso cultural landscape World Heritage site*. On y assure au visiteur que les guides qui y travaillent sont tous certifiés, et ont un bon niveau d'anglais. Le rond-point placé au centre de l'unique croisement de la ville a reçu le nom de « rond-point UNESCO », suggérant ironiquement une patrimonialisation locale de l'UNESCO en miroir de la patrimonialisation mondiale du pays konso. Le tourisme n'a cessé de se développer en Éthiopie, et dans le sud en particulier, depuis vingt ans. Il y a trente ans, la zone était traversée par une autre mutation radicale, l'implantation rapide de missions protestantes offrant à ses affiliés des possibilités de connexion avec la modernité (via l'accès aux écoles et aux cliniques des missions), contre un discours très offensif vis-à-vis de la « tradition »[68]. Ce que l'inscription UNESCO semble apporter de nouveau, c'est le sentiment localement éprouvé de se connecter au « global » (qu'incarne l'expression *world heritage*) tout en restant autorisé à mettre en scène sa différence. D'ailleurs, en même temps que les Konso ont adopté massivement les vêtements d'importation chinoise, se sont ouvertes les premières boutiques vendant les costumes traditionnels. Si les sites de l'enquête anthropologique se sont délocalisés avec la globalisation, le terrain traditionnel de l'anthropologue n'en reste pas moins un des terrains, parmi d'autres, du global.

BIBLIOGRAPHIE

APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les dimensions culturelles de la globalisation* (1ère édition anglaise 1996), traduction de Françoise Bouillot et Hélène Frappat, Paris, Payot, 2005.

APPADURAI Arjun, « Comment les histoires fabriquent les géographies », in APPADURAI Arjun, *Condition de l'homme global* (1ère édition anglaise 2013), traduction de Françoise Bouillot, Paris, Payot & Rivages, 2013, p. 78-91.

ASFAW Berhane, BEYENE Yonas, SUWA Gen, WALTER Robert C., WHITE Tim D., WOLDEGABRIEL Giday et YEMANE Tesfaye, « Konso-Gardula: The Earliest Acheulean from Ethiopia », Nature, n° 360, 1992, p. 732-735.

BABOU Igor, « Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion », VertigO, n° 15/1, 2015, [En ligne]. URL : http://vertigo.revues.org.gate3.inist.fr/16038.

BACH Jean-Nicolas, « Abyotawi democracy: Neither Revolutionary nor Democratic, a Critical Review of EPRDF's Conception of Revolutionary Democracy in Post-1991 Ethiopia », Journal of Eastern African Studies, n° 5/4, 2011, p. 641-663.

BAIRD Melissa F., « The Breath of the Mountain is my Heart': Indigenous Cultural Landscapes and the Ppolitics of Heritage », *International Journal of Heritage Studies*, n° 19/4, 2013, p. 327-340.

BEKELE Metasebia, *A Preliminary Report on Konso, For Preparing its Inscription on the World Heritage List, Submitted to World Heritage Center*, Paris, UNESCO, 1998.

BERLINER David et BORTOLOTTO Chiara, « Introduction. Le monde selon l'Unesco », *Gradhiva*, n° 18, 2013, p. 4-21.

BEYENE Yonas, « Konso-Gardula : un site archéologique et un paysage culturel témoin d'une culture vivante », in RÖSSLER Mechtild et SAOUMA-FORERO Galia (dir.), *The World Heritage Convention and Cultural Landscapes in Africa. Expert Meeting, Tiwi, Kenya. 9-13 March 1999*, UNESCO, 1999, p. 97-102.

BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Mayence, APAD, 2000.

BORRAS Saturnino M. Jr., EDELMAN Marc et KAY Cristobal, *Transnational Agrarian Movements Confronting Globalization*, Malden, Wiley-Blackwell, 2009.

BORTOLOTTO Chiara, « L'Unesco comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel », *Gradhiva*, n° 18, 2013, p. 50-73.

BROSIUS Peter, « Green Dots, Pink Hearts: Displacing Politics from the Malaysian Rain Forest », *American Anthropologist*, n° 101/1, 1999, p. 36-57.

BROWN J. Christopher et PURCELL Mark, « There's Nothing Iinherent About Scale: Political Ecology, the Local Trap, and the Politics of Development in the Brazilian Amazon », *Geoforum*, n° 36/5, 2005, p. 607-624.

BRUMANN Christoph et BERLINER David (dir.), *UNESCO World Heritage – grounded?*, Oxford, Berghahn Books, 2016.

BRUMANN Christoph, « Shifting Tides of World-making in the UNESCO World Heritage Convention: Cosmopolitanisms colliding », *Ethnic and Racial Studies*, n° 13/12, 2014, p. 2176-2192.

BRUMANN Christoph, « Multilateral ethnography: Entering the World Heritage arena », *Max Planck Institute for Social Anthropology Working Papers*, n° 136, 2012, [En ligne]. URL : http://www.eth.mpg.de/cms/en/publications/working_papers/pdf/mpi-eth-working-paper-0136.pdf

CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, *Trousse d'information sur le patrimoine mondial*, Paris, Unesco, Convention du patrimoine mondial, juin 2008.

CLAVAL Paul, *Épistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, 2001.

CONKLIN Beth A. et GRAHAM Laura R., « The Shifting Middle Ground: Amazonian Indians and Eco-Politics », *American Anthropologist*, n° 97/4, 1995, p. 695-710.

DEMEULENAERE Élise, *Herbes folles et arbres rois. Gestion paysanne des ligneux au pays konso (Éthiopie)*, thèse de doctorat en ethnobiologie – anthropologie de l'environnement, Muséum national d'Histoire naturelle, dirigée par Bernard Roussel, Paris, 2005.

DOSHA Makko Dogiso, BEKELE Metasebia et TADESSE Wolde Gossa , « Southern Ethiopian Sacred Landscapes: the Past, Current Status and the Distress in which they exist », in SCHAAF Thomas et LEE Cathy (dir.), *Conserving Cultural and Biological Diversity: The Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes, International Symposium, Tokyo (Japan), 30 mai-2 juin 2005*, Paris, UNESCO, 2006, p. 101-107.

DUMOULIN David, « Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ONG : perspectives mexicaines », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 178/4, 2003, p. 655-666.

EDELMAN Marc, « Social Movements: Changing Paradigms and Forms of Politics », *Annual Review of Anthropology*, n° 30/1, 2001, p. 285-317.

EDELMAN Marc, « Transnational Peasant Politics in Central America », *Latin American Research. Review*, n° 33/3, 1998, p. 49-86.

ESCOBAR Arturo, « Culture Sits in Places: Reflections on Globalism and Subaltern Strategies of Localization », Political Geography, n° 20, 2001, p. 139-174.

FALK Richard, « The Making of Global Citizenship », in BRECHER Jeremy, CHILDS John Brown et CUTLER Jill (dir.), *Global Visions: Beyond the New World Order*, Boston, South End, 1993, p. 39-50.

GFELLER Aurélie E., « Negotiating the Meaning of Global Heritage: 'Cultural Landscapes' in the UNESCO World Heritage Convention, 1972-1992 », *Journal of Global History*, n° 8/3, 2013, p. 483-503.

GHOSH Kaushik, « Between Global Flows and Local Dams: Indigenousness, Locality, and the Transnational Sphere in Jharkhand, India », *Cultural Anthropology*, n° 21/4, 2006, p. 501-534.

HAAS Peter M., « Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, n° 46/1, 1992, p. 1-35.

HIRSCH Bertrand, LÉVI-STRAUSS Laurent et SAOUMA-FORERO Galia, *Le patrimoine culturel africain et la convention du patrimoine mondial : deuxième réunion de stratégie globale, Addis-Abeba (29 juillet-1er août 1996/African Cultural Heritage and the World Heritage Convention: Second Global Strategy Meeting, Addis Abeba (29th July-1st August 1996)*, Paris, UNESCO, 1997.

JAMES Wendy, DONHAM Donald L., KURIMOTO Eisei et TRIULZI Alessandro (dir.), *Remapping Ethiopia : Socialism and After*, Oxford, James Currey, 2002.

KECK Margaret E. et SIKKINK Kathryn, *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1998.

KOHLER Florent, « Diversité culturelle et diversité biologique : une approche critique fondée sur l'exemple brésilien », *Natures Sciences Sociétés*, n° 19/2, 2011, p. 113-124.

LAMARQUE Pierre et DEMEULENAERE Élise, *Le roi ne meurt jamais/The King never Dies*, Lussas, Doc Net Films, DVD 73 min, 2010.

LE BERRE Michel, « La genèse des paysages culturels africains », in RÖSSLER Mechtild et SAOUMA-FORERO Galia (dir.), *The World Heritage Convention and Cultural Landscapes in Africa. Expert Meeting, Tiwi, Kenya. 9-13 March 1999*, Paris, UNESCO, 1999, p. 44-58.

MARCUS George, « Au-delà de Malinowski et après Writing Culture : à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie », *ethnographiques.org*, n° 1, avril 2002 [En ligne]. URL : http://www.ethnographiques.org/2002/Marcus, consulté le 1er février 2016.

MÜLLER Birgit (dir.), « L'anthropologie des organisations internationales », *Critique internationale*, n° 54/1, 2012.

RODARY Estienne, « Mobiliser pour la nature, ou la construction et la disparition du local », *L'Espace géographique*, n° 36/1, 2007, p. 65-78.

SAOUMA-FORERO Galia (dir.), *Africa revisited/Nouveaux regards sur l'Afrique (catalogue de l'exposition)*, UNESCO, Centre du Patrimoine Mondial, Paris, 1998.

SCHAAF Thomas et LEE Cathy (dir.), *Conserving Cultural and Biological Diversity: The Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes, International Symposium, Tokyo (Japan), 30 mai-2 juin 2005*, Paris, Unesco, 2006.

HAILU Tesfaye, WUBE Aweke, BEKELE Metasebia et YIMER Getachew, *The Study of Konso Cultural Properties, Center for Research and Conservation of Cultural Heritages, submitted to Unesco World Heritage Center*, Unesco, novembre 1999.

TSING Anna L., « The Global Situation », *Cultural Anthropology*, n° 15/3, 2000, p. 327-360.

WATSON Elizabeth E., « Debates over Culture in Konso since Decentralization (1991) », in SCHLEE Günther et WATSON Elizabeth E., *Changing Identifications And Alliances In North-east Africa. Vol. I: Ethiopia and Kenya*, Oxford, Berghahn Books, 2009, p. 173-190.

WATSON Elizabeth E., *Ground Truths: Land and Power in Konso, Ethiopia*, PhD. Dissertation in Geography, University of Cambridge, 1998.

NOTES

1. BAIRD Melissa F., « The Breath of the Mountain is My Heart': Indigenous Cultural Landscapes and the Politics of Heritage », *International Journal of Heritage Studies*, n° 19/4, 2013, p. 2.

2. BORTOLOTTO Chiara, « L'Unesco comme arène de traduction. La fabrique globale du patrimoine immatériel », *Gradhiva*, n° 18, 2013, p. 50-73.

3. BERLINER David et BORTOLOTTO Chiara, « Introduction. Le monde selon l'Unesco », *Gradhiva*, n ° 18, 2013, p. 4-21. ; BRUMANN Christoph et BERLINER David (dir.), *UNESCO World Heritage – grounded?* Berghahn, 2016.

4. CLAVAL Paul, *Épistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, 2001, p. 238.

5. Entretiens à Paris à l'été 2014, avec des responsables du Centre du patrimoine mondial à Paris (en poste ou à la retraite) ; entretiens formels et informels lors d'une enquête d'un mois en Éthiopie, incluant un séjour au pays konso et dans les capitales régionale et nationale (février 2015).

6. Voir MÜLLER Birgit (dir.), « L'anthropologie des organisations internationales », *Critique internationale,* n° 54/1, 2012. Sur l'arène du Patrimoine mondial à l'UNESCO, BRUMANN Christoph, « Multilateral ethnography: Entering the World Heritage Arena », *Max Planck Institute for Social Anthropology Working Papers*, n° 136, 2012.

7. MARCUS George, « Au-delà de Malinowski et après Writing Culture : à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie », *ethnographiques.org*, n° 1, avril 2002 [En ligne].

8. Le format court de cet article ne permet pas de répondre à la curiosité du lecteur sur les conséquences de l'inscription du pays konso au Patrimoine mondial. Les usages politiques locaux de cette patrimonialisation font l'objet d'un article en cours d'écriture avec la politiste Chloé Josse-Durand.

9. Cet article n'aurait pas vu le jour sans les encouragements de Christoph Brumann à approfondir mon enquête sur le pays konso, à la suite de l'atelier qu'il co-organisait avec David Berliner à Halle-an-der-Saale à l'automne 2012, intitulé « *Heritage on the ground* ». Galia Saouma-Forero, Mechtild Rössler, Yonas Beyene, Metasebia Bekele, Bertrand Hirsch, Gezahegn Kala ont accepté de répondre à mes questions. L'UMR 7206 et le Centre français d'Études éthiopiennes ont contribué au financement et à la logistique de la mission effectuée en février 2015. Enrico Castelli et Alemitu Abebe m'ont chaleureusement accueillie à Awassa, et les vives discussions que nous avons eues alors ont nourri ma réflexion. Les premières mises en forme de cette recherche ont été discutées à l'atelier « Ethnographie des connexions globales » au 2e Congrès de l'AFEA (juillet 2015, Toulouse), auquel ont participé Birgit Müller et David Dumoulin ; puis au séminaire de l'équipe « Anthropologie et politiques de la nature » par Igor Babou. Deux lecteurs arbitres anonymes ont fait des critiques constructives sur une version antérieure de cet article. Que tous soient remerciés.

10. Le Comité du patrimoine mondial se réunit une fois par an et est composé de représentants de vingt-et-un États parties à la Convention élus par leur Assemblée générale pour un mandat maximal de six ans (CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, *Trousse d'information sur le patrimoine mondial*, Paris, Unesco, Convention du patrimoine mondial, juin 2008).

11. Galia Saouma-Forero, entretien juillet 2014.

12. MUNJERI Dawson, « Stratégie globale : qu'en est-il pour l'Afrique ?, in SAOUMA-FORERO Galia (dir.), *Africa revisited/Nouveaux regards sur l'Afrique (catalogue de l'exposition),* UNESCO, Centre du Patrimoine Mondial, Paris, 1998.

13. SAOUMA-FORERO Galia (dir.), *Africa revisited/Nouveaux regards sur l'Afrique (catalogue de l'exposition), op. cit.*

14. HIRSCH Bertrand, LÉVI-STRAUSS Laurent et SAOUMA-FORERO Galia, *Le patrimoine culturel africain et la convention du patrimoine mondial : deuxième réunion de stratégie globale, Addis-Abeba (29 juillet-1er août 1996/African Cultural Heritage and the World Heritage Convention: Second Global Strategy Meeting, Addis Abeba (29th July 1st August 1996)*, Paris, UNESCO, 1997.

15. Régulièrement actualisées, les « Orientations » ainsi qu'on les nomme de façon synthétique, précisent les modalités d'application de la Convention (http://whc.unesco.org/fr/orientations/).

16. GFELLER Aurélie E., « Negotiating the Meaning of Global Heritage: 'Cultural Landscapes in the UNESCO World Heritage Convention, 1972-1992 », *Journal of Global History*, n° 8/3, 2013, p. 483-503.

17. Le premier paysage culturel inscrit sur la Liste de l'UNESCO, le Parc national Tongariro (Nouvelle-Zélande) relève de cette dernière catégorie : sa justification en est la reconnaissance des liens spirituels qui lient les Maori à ce territoire (voir BAIRD Melissa F., « 'The Breath of the Mountain is My Hheart' », art. cit.).

18. Celles-ci constituent un enjeu stratégique pour le gouvernement éthiopien, qui, conscient de leur valeur scientifique et symbolique dans l'histoire de l'Humanité, exige que les équipes scientifiques étrangères travaillent toujours avec des scientifiques du pays.

19. Entre 2 millions d'années et 200 000 années B.P. Y ont été retrouvés les squelettes de douze individus hominidés (*Homo erectus* et *Australopithecus boisei*), ainsi que des fossiles d'animaux et des outils de pierre.

20. ASFAW Berhane, BEYENE Yonas, SUWA Gen, WALTER Robert C., WHITE Tim D., WOLDEGABRIEL Giday et YEMANE Tesfaye, « Konso-Gardula: The Earliest Acheulean from Ethiopia », *Nature*, n° 360, 1992, p. 732-735.

21. Bertrand Hirsch, entretien juillet 2014.

22. Littéralement, le « Comité », nom donné à la junte militaire qui a renversé l'empereur Hailé Sélassié en 1974 et a gouverné l'Éthiopie jusqu'en 1991, sous un régime autoritaire d'obédience marxiste-léniniste.

23. JAMES Wendy, DONHAM Donald L., KURIMOTO Eisei et TRIULZI Alessandro (dir.), *Remapping Ethiopia: Socialism and After*, Oxford, James Currey, 2002.

24. Les grandes familles de langue en Éthiopie sont les langues sémitiques (que parlent les Amharas, les Tigréens), nilotiques (les Mursi), omotiques (gamo-gofa, woleyta) et couchitiques (les Oromos).

25. Les plantes annuelles – sorgho, maïs, éleusine, haricots, etc. – sont complantées avec des arbres – utilisés pour leur bois ou comme légumes-feuilles – et des arbustes produisant café, légumineuses, etc.

26. Voir références dans DEMEULENAERE Élise, *Herbes folles et arbres rois. Gestion paysanne des ligneux au pays konso (Éthiopie)*, thèse de doctorat en ethnobiologie – anthropologie de l'environnement, Muséum national d'Histoire naturelle, dirigée par Bernard Roussel, Paris, 2005.

27. Celui-ci a le statut d'Institut français de recherche à l'étranger (IFRE).

28. BEKELE Metasebia, *A Preliminary Report on Konso, For Preparing its Inscription on the World Heritage List*, *Submitted to World Heritage Center*, Paris, UNESCO, 1998.

29. HAILU Tesfaye, WUBE Aweke, BEKELE Metasebia et YIMER Getachew, *The Study of Konso Cultural Properties*, Center for Research and Conservation of Cultural Heritages, submitted to Unesco World Heritage Center, Nov. 1999.

30. BEYENE Yonas, « Konso-Gardula : un site archéologique et un paysage culturel témoin d'une culture vivante », in RÖSSLER Mechtild et SAOUMA-FORERO Galia (dir.), *The World Heritage Convention and Cultural Landscapes in Africa. Expert Meeting, Tiwi, Kenya. 9-13 March 1999*, UNESCO, 1999, p. 97-102.

31. LE BERRE Michel, « La genèse des paysages culturels africains », in RÖSSLER Mechtild et SAOUMA-FORERO Galia (dir.), *The World Heritage Convention and Cultural Landscapes in Africa*, *op. cit.*, p. 51.

32. Voir par exemple les travaux de la géographe éco-féministe Dianne Rocheleau, qui a travaillé à l'International Council for Research in Agroforestry (ICRAF) au Kenya, et porté ce plaidoyer en faveur des savoirs paysans avant de rejoindre l'université de Clark en 1989. Ken la rencontre en 1988 au Kenya.

33. Peter Haas définit les communautés épistémiques comme des réseaux de chercheurs engagés dans des positions d'expertise, et en position d'orienter les cadrages des politiques. Cette expression sous-tend l'idée d'une articulation étroite entre production de savoirs et décision politique (HAAS Peter M., « Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, n° 46/1, 1992, p. 1-35).

34. Pour une analyse de l'alliance entre mouvements amérindiens et organisations environnementales, et du rôle joué par la Société internationale d'ethnobiologie dans la préparation de la Convention sur la Diversité biologique signée à Rio en 1992, voir CONKLIN Beth A. et GRAHAM Laura R., « The Shifting Middle Ground: Amazonian Indians and Eco-Politics », *American Anthropologist*, n° 97/4, 1995, p. 695-710. Pour une perspective mexicaine sur la mobilisation des savoirs autochtones sur la nature par la communauté des ethnobiologistes et par divers réseaux d'ONG, voir DUMOULIN David, « Les savoirs locaux dans le filet des réseaux transnationaux d'ONG : perspectives mexicaines », *Revue internationale des sciences sociales*, n ° 178/4, 2003, p. 655-666. Voir également la revue de littérature assez complète dans KOHLER Florent, « Diversité culturelle et diversité biologique : une approche critique fondée sur l'exemple brésilien », *Natures Sciences Sociétés*, n° 19, 2011, p. 113-124.

35. Voir le site de la fondation, particulièrement l'exposé de ses missions : http://www.christensenfund.org/wp-content/uploads/2010/12/Christensen_Mission_Explication.pdf

36. Informations consultables sur le site de la fondation.

37. « traditional "parka" farmers groups to restore culturally-based environmental awareness and ways of tackling local development and natural resource challenges, and to protect sites of

cultural and biological diversity in the Konso montagnard landscape of Southwest Ethiopia » (traduction de l'auteur).

38. L'auteur été partie prenante dans la réalisation : LAMARQUE Pierre et DEMEULENAERE Élise, *Le roi ne meurt jamais/The King never Dies*, Lussas, Doc Net Films, DVD 73 min, 2010.

39. Lors de sa session en 2002 à Budapest, le Comité du patrimoine mondial adopte une déclaration qui invite tous les partenaires à conserver le patrimoine mondial suivant quatre objectifs clés identifiés comme les 4 C : « renforcer la Crédibilité de la Liste ; assurer la Conservation efficace des biens ; promouvoir la mise en place de mesures efficaces assurant le développement des Capacités ; développer la Communication pour sensibiliser le public ». En 2007, le Comité ajoute un 5e « C » (pour Communautés) lors de sa session à Christchurch (Nouvelle-Zélande), considérant que la conservation du patrimoine mondial est indissociable des communautés locales (CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL, *Trousse d'information sur le patrimoine mondial* , *op. cit.*).

40. Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) est l'ONG chargée par le Comité du patrimoine mondial de rendre un avis sur les candidatures à l'inscription de biens culturels.

41. À partir du cas de La Réunion, Igor Babou montre que la Convention du patrimoine mondial repose sur une logique de « collection mondialisée de biens ». Ainsi la définition de la Valeur Universelle Exceptionnelle d'un bien est-elle très relative, car elle dépend de l'état de la collection au moment du montage de la candidature. Voir BABOU Igor, « Patrimonialisation et politiques de la nature : le parc national de La Réunion », *VertigO*, n° 15/1, 2015, [En ligne], URL : http://vertigo.revues.org.gate3.inist.fr/16038.

42. BRUMANN Christoph, « Shifting tides of world-making in the UNESCO World Heritage Convention: Cosmopolitanisms colliding », *Ethnic and Racial Studies*, n° 13/12, 2014, p. 2176-2192.

43. Cette précaution s'avère loin d'être superflue vue la politique actuelle de développement de grands projets (type barrages, routes). La motivation n'a pas quitté le scientifique, qui prévoit de mobiliser le dispositif « Human Evolution and Dispersal Site » (HEADS) de l'UNESCO, pour protéger enfin le site archéologique de Konso-Gardula.

44. Introduction par Thomas Schaaf, du programme Man and the Biosphere (MAB), in SCHAAF Thomas et LEE Cathy (dir.), *Conserving Cultural and Biological Diversity: The Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes, International Symposium, Tokyo (Japan), 30 mai-2 juin 2005*, Paris, UNESCO, 2006, p. 12.

45. DOSHA Makko Dogiso, BEKELE Metasebia et TADESSE Wolde Gossa, « Southern Ethiopian Sacred Landscapes: the Past, Current Status and the Distress in which they exist », in SCHAAF Thomas et LEE Cathy (dir.), *Conserving Cultural and Biological Diversity: The Role of Sacred Natural Sites and Cultural Landscapes*, *op. cit.*, p. 101-107.

46. *Learning and experiences sharing on effective strategies working with indigenous communities in Kenya and Ethiopia*, février-mars 2011.

47. *Ensete ventricosum*. Cette plante de la même famille que le bananier (Musacées) représente la base alimentaire de plusieurs populations d'agriculteurs du sud de l'Éthiopie.

48. BROWN J. Christopher et PURCELL Mark, « There's Nothing Inherent About Scale: Political Ecology, the Local Trap, and the Politics of Development in the Brazilian Amazon », *Geoforum*, n° 36/5, 2005, p. 607-624.

49. APPADURAI Arjun, *Après le colonialisme. Les dimensions culturelles de la globalisation* (1ère édition anglaise 1996), traduction de Françoise Bouillot et Hélène Frappat, Paris, Payot, 2005.

50. « transnational social forces animated by environmental concerns, human rights, hostility to patriarchy, and a vision of human community based on the unity of diverse cultures seeking an end to poverty, oppression, humiliation, and collective violence » (traduction de l'auteur) : FALK

Richard, « The Making of Global Citizenship », in BRECHER Jeremy, CHILDS John Brown et CUTLER Jill (dir.), *Global Visions: Beyond the New World Order*, Boston, South End, 1993, p. 39.

51. EDELMAN Marc, « Transnational Peasant Politics in Central America », *Latin Am. Res. Rev.*, n ° 33/3, 1998, p. 49-86 ; BORRAS Saturnin M. Jr., EDELMAN Marc et KAY Cristobal, *Transnational Agrarian Movements Confronting Globalization*, Malden, Wiley-Blackwell, 2009.

52. BROSIUS Peter, « Green Dots, Pink Hearts: Displacing Politics from the Malaysian Rain Forest », *American Anthropologist,* n° 101/1, 1999, p. 36-57 ; ESCOBAR Arturo, « Culture Sits in Places: Reflections on Globalism and Subaltern Strategies of Localization », *Political Geography,* n° 20, 2001, p. 139-174.

53. APPADURAI Arjun, « Comment les histoires fabriquent les géographies », in APPADURAI Arjun, *Condition de l'homme global* (1ère édition anglaise 2013), traduction de Françoise Bouillot, Paris, Payot & Rivages, 2013, p. 78-91.

54. Fox, 2000, cité dans EDELMAN Marc, « Social movements: Changing Paradigms and Forms of Politics », *Annual Review of Anthropology*, n° 30/1, 2001, p. 285-317.

55. KECK Margaret E. et SIKKINK Kathryn, *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Ithaca, NY, Cornell University Press, 1998.

56. APPADURAI Arjun, « Comment les histoires fabriquent les géographies », art. cit., p. 83.

57. « coherent bundles of ideas and practices as realized in particular times and places » (traduction de l'auteur) : TSING Anna L., « The Global Situation », *Cultural Anthropology*, n° 15/3, 2000, p. 327–360.

58. Par exemple, le fait que l'évaluation des experts IUCN et ICOMOS soit devenue seulement consultative est loin de satisfaire tout le monde, à commencer par le Directeur général de l'UNESCO et le Directeur du CPM (BRUMANN Christoph et BERLINER David (dir.), *UNESCO World Heritage – grounded?*, *op. cit.*).

59. Site Sacred Natural Sites: http://sacrednaturalsites.org/about/who-we-are/. Le site précise : « advisors include conservation practitioners, activists and academics ».

60. Les classes de génération et les clans représentent les deux grandes formes de structuration de la société konso. Contrairement aux clans, les classes de génération sont articulées avec l'organisation sociale et politique : lorsqu'une classe d'hommes est initiée (deux fois tous les 18 ans), elle accède à des fonctions et responsabilités particulières. Connu sous le nom de Gada, ce système est partagé par l'ensemble des peuples couchitiques du sud de l'Éthiopie. Les rituels d'initiation des générations des hommes sont ouverts aux non konso, de même qu'il est tout à fait possible d'intégrer un clan. Aussi Metasebia et Yonas rappellent à qui veut bien l'entendre la « classe de génération » à laquelle ils ont été initiés, ainsi que leur clan d'appartenance. Sans malice, le principal chef coutumier des Konso me glisse : « Metasebia et Yonas sont konso ! ». Metasebia est d'ailleurs le parrain de son fils.

61. Yonas reste plus en retrait de ce jeu de représentation multiscalaire. Il a surtout investi le monde académique, dans lequel il est un archéologue estimé et reconnu. Il reste sollicité par son comparse, offrant en plus de ses compétences rédactionnelles, une précieuse caution scientifique.

62. BIERSCHENK Thomas, CHAUVEAU Jean-Pierre et OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*, Mayence, APAD, 2000.

63. Comme le montre Estienne Rodary, à partir de politiques participatives de conservation de la nature, la mobilisation d'un « local » générique dans les discours conduit paradoxalement à une disparition du local : RODARY Estienne, « Mobiliser pour la nature, ou la construction et la disparition du local », *L'Espace géographique*, n° 36/1, 2007, p. 65-78.

64. Outre les travaux de Tania Li en Indonésie, voir GHOSH Kaushik, « Between Global Flows and Local Dams: Indigenousness, Locality, and the Transnational Sphere in Jharkhand, India », *Cultural Anthropology*, n° 21/4, 2006, p. 501-534.

65. Certains rituels délaissés durant les années noires du communisme ont repris ; les autorités coutumières se sont prêtées dans certains villages au jeu des élections locales et ont rejoint les conseils municipaux (en langue konso, *parlamma*) : WATSON Elizabeth E., « Debates over Culture in Konso since Decentralization (1991) », in SCHLEE Günther et WATSON Elizabeth E., *Changing Identifications And Alliances In North-east Africa. Vol. I: Ethiopia and Kenya*, Oxford, Berghahn Books, 2009, p. 173-190).

66. BACH Jean-Nicolas, « Abyotawi democracy: Neither Revolutionary nor Democratic, a Critical Review of EPRDF's Conception of Revolutionary Democracy in Post-1991 Ethiopia », Journal of Eastern African Studies, n° 5/4, 2011, p. 641-663. Exemple des reconfigurations récentes : le statut de « district administratif spécial » (*special woreda)* qui avait été accordé au pays konso en 1993 a été dissout dans un ensemble plus large, la « zone » Sagan, pour laquelle une nouvelle ville capitale a été créée dans les basses terres, créant des tensions importantes dans la capitale konso (voir les vidéos des manifestations sur https://www.youtube.com/watch?v=pIWdyZ0jrxA)

67. TSING Anna L., « The Global Situation », art. cit.

68. Cette mutation occupe une place importante de la thèse d'Elizabeth Watson, qui a fait son terrain au milieu des années quatre-vingt-dix (WATSON Elizabeth E., *Ground Truths : Land and Power in Konso, Ethiopia*. PhD. Dissertation, Cambridge, Department of Geography, University of Cambridge, 1998).

RÉSUMÉS

Cet article prend pour entrée l'étude de la trajectoire de l'inscription d'un site éthiopien sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, pour éclairer certains aspects des dynamiques contemporaines de la globalisation et apporter une contribution méthodologique à son étude. La première partie expose les étapes de l'inscription du Paysage culturel konso, 9e bien inscrit sur la Liste l'UNESCO en Éthiopie. Elle est suivie d'une analyse éclairant cette inscription comme le résultat de la circulation globale et de la coalescence de plusieurs « projets » fondés sur la valorisation de la diversité culturelle. L'examen des circulations et idéologies de leurs promoteurs fait ressortir le rôle prépondérant d'une élite caractérisée à la fois par sa mobilité internationale, et sa rhétorique valorisant le local et l'autochtonie, au point de faire disparaître les acteurs mêmes au nom de qui elle parle. Ces observations appellent à de nouvelles précautions dans l'usage des échelles (globales, locales) en anthropologie.

This article aims at sheding light on certain aspects of the present globalization and making a methodological contribution to its study. It draws on a case study: the inscription of an Ethiopian site on the UNESCO List of World Heritage. I first describe the different steps of the inscription of the Konso Cultural Landscape, 9th world heritage site in Ethiopia. I then analyse this inscription as the result of the global circulation and coalescence of several "projects" (Tsing) who have in common to value cultural diversity. The circulation and ideologies of their promoters emphasize the leading role of an elite characterized both by its international mobility, and a rhetoric that showcases localness and indigeneity, even to the point that they overshadow the people in the name of which they speak. These observations call for precautions in the use of scales (global, local) in anthropology.

INDEX

Mots-clés : paysage culturel, bioculturalité, patrimoine mondial, anthropologie de la globalisation, UNESCO, pays konso, Éthiopie, échelle
Keywords : cultural landscape, bioculturality, world heritage, anthropology of globalization, UNESCO, Konso, Ethiopia, scale

AUTEUR

ÉLISE DEMEULENAERE

UMR 7206 (CNRS-MNHN-Paris 7) Eco-anthropologie et ethnobiologie
Muséum National d'Histoire naturelle
Élise Demeulenaere est chercheuse au CNRS, dans l'UMR Eco-anthropologie et ethnobiologie où elle est responsable de l'équipe « Anthropologie et politiques de la nature ». Elle a consacré sa thèse aux usages idéels et matériels des arbres chez les Konso (sud de l'Éthiopie), dans un contexte d'inscription du paysage culturel konso sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle inscrit actuellement ses recherches en anthropologie de l'environnement, avec pour terrains, les contestations paysannes autour des semences en France et les sciences participatives.